

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 8
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 15 décembre 2015

Le 21 décembre 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Jean-José BETTIOL, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Jacky DUTRUC, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET, Martial THEVENET, Nathalie TISSERAND.

Absents excusés : Nathalie BARDE (pouvoir à J. DUTRUC), Hubert BONNET (pouvoir à B. GUERIN), Noël CHEYNET (pouvoir à J-C. AUBERT), Roger CHORIER (Civrieux), Daniel DOMPOINT (remplacé par J-J. BETTIOL), Yves DUMOULIN (pouvoir à C. NOËL), Françoise DUVILLARD (pouvoir à B. REY), Olivier EYRAUD, Vincent LAUTIER (remplacé par N. TISSERAND), Raymond MOUSSY (remplacé par M-C. THEVENET), Michel RAYMOND (pouvoir à I. ACHARD), Claude TRASSARD (pouvoir à M. PECHOUX), Frédéric VALLOS (pouvoir à G. LICHTLE), Dominique VIAL.

Assistaient : André COLLON (St Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Ste Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Christine CIOLFI

OBJET : FINANCES – Budget Principal 2015 – Décision modificative n°3

Mme Brigitte COULON, Vice-présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°3 du Budget Principal pour la section d'investissement qui s'équilibre à 0,00 €

Cette décision modificative permet en investissement d'augmenter les crédits du compte 2115-89-300 de 5 000 € pour financer les frais de notaires relatifs à l'acquisition du moulin à huile de Reyrieux en réduisant d'autant les crédits du compte 2188-62-300 non utilisés de l'opération Actions du pays d'Art et d'Histoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **ADOpte** la décision modificative n° 3 du Budget Principal 2015 suivante, en euros :

D/R	Opér.	n° Chap	n° compte	n° service	INVESTISSEMENT	Dépenses		
					Libellés	Prévu au BP	Modification de crédits	Total après DM
D	89	21	2115	300	Achat de terrain	100 000,00	5 000,00	105 000,00
D	62	21	2188	300	Autres immobilisations corporelles	32 856,38	-5 000,00	27 856,38
					TOTAL	132 856,38	0,00	132 856,38

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 21 décembre 2015



Le Président,
Bernard GRISON

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **28 DEC. 2015**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20151221-2015C128-FI
Affichage le : **28 DEC. 2015**